

Province de Québec
Municipalité de Hope Town
MRC de Bonaventure

À une assemblée publique du Conseil municipalité de Hope Town, dans la MRC de Bonaventure, tenue en lieu ordinaire des sessions, ce 2 octobre 2020 à huis clos à 18 :30.

Sont présents à cette réunion:

Larry Dow
Margaret Hackett
Salomon Grenier
William Dow
Lida Francoeur
Élisabeth Thériault

Tous formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assistent également à la séance, Sylvie Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorier.

130-2020

RÉUNION AVEC PRÉSENCE RESTREINTE DE PUBLIC

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 1000-2020 du 30 septembre 2020 qui prolonge cet état d'urgence, soit jusqu'au 7 octobre 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-072, daté du 25 septembre 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par William Dow, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Adoptée

131-2020

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lida Francoeur appuyé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

132-2020

DÉROGATION MINEURE

Il n'y a pas eu de personne présente.

Il n'y a eu aucune objection de la population pour l'adoption de ce règlement.

Adoptée

133-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Larry Dow que la séance soit levée, 18h40.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter
Maire

Sylvie Francoeur
Directrice générale